

Envoyé en préfecture le 02/09/2015

Reçu en préfecture le 02/09/2015

Affiché le

SLO

ID : 031-213101132-20150902-VDM201517-AU



DÉCISION MUNICIPALE N°17/2015

2015/

Objet : convention présentation spectacle

Vu l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération du Conseil municipal en date du 17 avril 2014 octroyant délégations prévues à l'article précité ;

Le Maire de Castanet-Tolosan ;

DÉCIDE :

Article 1 : Il sera conclu une convention avec le Centre d'Enseignement et de Valorisation des Arts du Cirque (CEVAC) pour la présentation de « Monsieur Fernando et le Cirques des Etoiles ».

Article 2 : La convention est conclue pour la journée du samedi 5 septembre de 14h à 18h dans le cadre de la Fête aux Parcs.

Article 3 : La convention est consentie moyennant le versement de la somme de mille cent quatre-vingt-dix euros.

Article 4 : Madame la Directrice Générale des Services est chargée de l'exécution de la présente décision.

Fait à Castanet-Tolosan, le 02 septembre 2015

Le Maire,
Arnaud LAFON

